PORTRAITS DE FEMMES REMARQUABLES DES HAUTS-DE-SEINE – SAISON 4 :

Épisode 2 – Professeur Alexandra Benachi, Professeur de médecine, chef du service de gynécologie obstétrique à l'Hôpital Antoine-Béclère à Clamart, spécialiste reconnue de la médecine fœtale

Femme remarquable : Professeur Alexandra Benachi
Journaliste : Lucie Hermez

Introduction

Lucie Hermez : Bienvenue dans cet épisode de Portraits de Femmes Remarquables, le podcast du département des Hauts-de-Seine qui donne la parole à des femmes aux parcours inspirants, engagées, ces femmes actrices du territoire. Favoriser l'accès aux soins, accompagner les futurs parents, leurs familles, réduire les inégalités et lutter contre les violences faites aux femmes sont au cœur des priorités départementales. Et c'est justement dans cette dynamique que s'inscrit le travail de notre invitée.

À la fois professeur de médecine, chef du service de gynécologie obstétrique à l'Hôpital Antoine-Béclère à Clamart, mais aussi spécialiste reconnue de la médecine fœtale. Alexandra Benachi construit un parcours exceptionnel, guidé par l'innovation, l'excellence médicale et une profonde volonté de faire avancer la santé des femmes et des nouveau-nés. Avec nous, elle revient sur ses choix, ses engagements et sa vision d'une pratique profondément humaine. Aujourd'hui, nous partons à la rencontre du Professeur Alexandra Benachi. Bonjour, professeur.

Professeur Alexandra Benachi : Bonjour.

Un parcours au service des autres

Lucie Hermez : Vous êtes aujourd'hui chef du service de gynécologie-obstétrique de l'Hôpital Antoine-Béclère à Clamart. Directrice du département médico-universitaire Santé des femmes et vous venez du groupe hospitalier Paris-Saclay. Professeur des universités. Avec tout ce parcours, on peut se demander quel est le fil conducteur qui vous a guidée depuis les débuts ?

Professeur Alexandra Benachi : Je pense que c'est l'idée d'avoir un métier qui a du sens et de rendre service. Je ne me serais pas imaginée faisant un métier où je ne pouvais pas faire avancer les choses, développer des projets, mais surtout rendre service. Je crois que c'était vraiment le fil conducteur de tous les choix que j'ai faits jusqu'à maintenant.

Lucie Hermez : Et est-ce que justement, il y a un événement ou une personne qui a été marquant pour votre vocation ?

Professeur Alexandra Benachi : Alors, je pense que la première personne qui m'a vraiment donné envie de faire médecine, c'était notre médecin de famille, qui est un médecin comme il n'en existe plus aujourd'hui, qui s'appelait Bernard Madelson. Et à chaque fois que j'allais le voir, je discutais avec lui et il me parlait de son métier. Il n'y avait personne chez moi qui faisait médecine et je me suis toujours dit que j'adorais vraiment faire ce qu'il faisait. Et puis, de par mon parcours, voilà les gens que j'ai rencontrés. J'avais décidé de faire de la gynécologie-obstétrique et j'ai rencontré Yves Dumez, qui était l'un des pionniers de la médecine fœtale en France et qui m'a prise sous son aile. Il m'a donné la possibilité de faire tout ce que j'ai fait.

Lucie Hermez : Tout ce que vous avez fait, c'est-à-dire ?

Professeur Alexandra Benachi : C'est-à-dire une carrière universitaire, arriver jusqu'à la chefferie de service. Enfin, il m'a vraiment donné les clés d'une réussite universitaire en me poussant parfois assez vertement, on va dire. Mais bon, c'est vraiment à lui que je dois le parcours que j'ai fait.

La médecine fœtale et ses avancées

Lucie Hermez : Justement, durant ce parcours, il y a maintenant une spécialité qui a été reconnue dans le domaine de la médecine fœtale. La médecine fœtale. En un mot, ce serait ?

Professeur Alexandra Benachi : La médecine fœtale c'est tout le dépistage et le traitement des maladies du fœtus qui peuvent être liés à des anomalies génétiques, des malformations. Et donc aujourd'hui, on est capable de, dans un certain nombre de cas, de traiter ou d'opérer les fœtus avant la naissance. Et donc ça, c'est vraiment une surspécialité de la gynéco-obstétrique. Dire qu'on est tous formés pour la chirurgie et l'obstétrique, c'est la science des accouchements. Mais on peut avoir des surspécialités. Donc moi, j'ai choisi la médecine fœtale et donc on fait des interventions sur le fœtus quand ils sont porteurs de pathologies graves pour lesquelles on essaie d'améliorer le pronostic.

Lucie Hermez : Et justement, vous avez remplacé, vous avez pris la suite du Professeur Frydman, que l'on appelle le père du premier bébé éprouvette. Comment s'est passée cette prise de fonction ?

Professeur Alexandra Benachi : Alors déjà, on ne faisait pas tout à fait la même spécialité, parce que René Frydman faisait de l'assistance médicale à la procréation, et la prise de fonction a été relativement sportive, on va dire. Je pense que monsieur Friedman m'a fait venir parce que, d'abord, il voulait être remplacé par une femme, parce que c'est quelqu'un qui est féministe et engagé pour les femmes. Donc, c'est quelqu'un que je respecte profondément, mais qui n'avait pas très envie de partir. Et moi, j'avais un peu envie de prendre ma place de chef de service. Donc bon, c'est assez classique comme schéma, mais ça a été assez sportif. Et je le remercie de m'avoir permis de lui succéder.

Lucie Hermez : De cette opportunité. Bien sûr. Et est-ce qu'il y a un progrès médical qui vous a le plus marquée ?

Professeur Alexandra Benachi : Je crois que c'est surtout l'utilisation de l'ADN fœtal dans le sang maternel. Pour, quand une femme est enceinte, il y a de l'ADN du fœtus qui circule dans son sang. Et moi, j'ai eu la chance de rencontrer Jean-Marc Costa, qui est biologiste au laboratoire

Cerba, au tout, tout début de la mise en place de cette technique au début des années 2000, 2010. Et en fait, on a ensemble mis en place cette technique en France, mais lui a géré bien sûr toute la partie biologique, mais on a fait plein d'études tous les deux pour permettre aujourd'hui en France, dans le dépistage des anomalies des chromosomes comme la trisomie 21, on puisse utiliser ce test qui est extrêmement fiable et qui, donc permet de rendre service à beaucoup de femmes. Mais l'idée, quand on a montré qu'on pouvait utiliser cet ADN, on a vraiment l'impression d'avoir fait un pas en avant, incroyable. Et puis, le partenariat avec Jean-Marc Costa

Lucie Hermez : Enrichissant je suppose.

Professeur Alexandra Benachi : Je souhaite à tout le monde dans sa vie de rencontrer quelqu'un comme ça et pouvoir faire de la recherche de ce niveau-là.

Lucie Hermez : De rencontres marquantes justement. Vous accompagnez tous les jours des familles, je suppose, dans les grandes joies, mais aussi dans les périodes d'incertitude. Qu'est-ce que cette proximité avec les premiers instants de la vie vous a appris sur l'humain ?

Professeur Alexandra Benachi : La fragilité, de l'être humain et de ce que représente la naissance. Et quand on réfléchit, et quand on suit des femmes et qu'on fait des échographies et qu'on voit tout ce qui peut se passer, alors je rassure tout le monde, dans la grande majorité des cas, tout se passe très bien, mais on voit pour certaines femmes à quel point, d'une minute à l'autre, tout peut basculer, et la fragilité de toute l'organisation du fœtus in utero, de son développement, de ce à quoi il peut être exposé.

Ce n'est pas toujours un moment très facile. Alors, on est un peu biaisés ici parce qu'on est dans ce qu'on appelle une maternité de type trois qui prend en charge des patientes avec des pathologies et des fœtus avec des pathologies. Mais quand même, la naissance de l'enfant qui est totalement dépendant de tout au moment où il naît. Moi, j'ai toujours eu une impression de très grande fragilité.

Être une femme dans le monde médical, le syndrome de l'imposteur

Lucie Hermez : Alexandra, vous êtes une femme et vous avez accédé à des postes à responsabilités dans un environnement encore très largement masculin. Est-ce qu'on doit en faire davantage en tant que femme ? Est-ce qu'on doit faire davantage nos preuves ?

Professeur Alexandra Benachi : Sûrement, mais je dois dire que j'ai été très chanceuse et je n'ai jamais eu l'impression qu'être une femme posait problème. Même au contraire, je pense que j'ai accédé à des postes comme celui que j'ai aujourd'hui. Bon, là, il se trouve que, je pense que René Frydman cherchait une femme, donc ça tombait bien et il n'y en avais pas 50 sur le marché, mais je pense que, en tout cas, pour moi, ça a été un grand avantage. Pourquoi ? Parce que, peut-être parce qu'il n'y avait pas beaucoup de femmes et que j'ai beaucoup, beaucoup travaillé dans ma vie, ce n'est pas arrivé comme ça, tout seul.
Mais peut-être que, comme j'étais la seule, on s'orientait plutôt vers moi, je ne sais pas. Mais en tout cas, moi, je n'ai pas été désavantagée parce que j'étais une femme, je ne peux pas dire ça.

Lucie Hermez : Et est-ce que justement vous avez le sentiment, d'avoir souffert ou de souffrir encore de ce syndrome de l'imposteur ou de remettre en cause votre crédibilité, Parce que vous êtes une femme ?

Professeur Alexandra Benachi : C'est ultra fréquent chez les jeunes femmes, en tout cas dans mon milieu professionnel. Et je dirais que moi, je l'ai encore parfois sur certains sujets, donc ça ne se voit pas trop, heureusement. Mais je pense que, quelque part, c'est une force, c'est-à-dire qu'il ne faut pas que ça soit handicapant comme ça peut l'être parfois, malheureusement. Mais en même temps, si on n'a pas ce syndrome, je pense qu'on devient vite…

Lucie Hermez : On ne se remet pas en question.

Professeur Alexandra Benachi : Trop agressif, on se met trop en avant et on ne se rend pas service. Et je pense que c'est quelque part un moyen de trouver un juste équilibre entre vouloir s'imposer, mais se dire aussi que peut-être on n'est pas la bonne personne pour le faire à ce moment-là et qu'il y a sûrement quelqu'un d'autre plus compétent. Je pense que ça permet de rester assez droit sur sa ligne et de ne pas devenir imbuvable, en gros.

Lucie Hermez : C'est vrai. D'ailleurs, c'est un très bon conseil qu'on peut donner à ces femmes brillantes qui peuvent peut-être douter.

Alors, il y a une casquette qu'on ne vous a pas encore donnée et qu'on n'a pas encore citée : c'est votre rôle de maman. Comment fait-on pour mener une carrière très exigeante comme vous l'avez fait et, en même temps, une vie de famille ?

Professeur Alexandra Benachi : On fait comme on peut.

Lucie Hermez : Comment vous avez fait, vous ?

Professeur Alexandra Benachi : Alors, je ne sais pas si j'ai bien fait ou pas. Il faut leur demander. Ma façon de faire, c'était de compartimenter, c'est-à-dire de vraiment... Quand je rentrais chez moi, je fermais la porte et l'hôpital était derrière moi. Alors bon, je fais de l'obstétrique. J'ai été beaucoup appelée la nuit pour des avis, mais ce sont vraiment deux mondes différents. D'ailleurs, je n'ai pas le même nom : mon nom professionnel et mon nom dans la vie.

Lucie Hermez : On sépare tout, le nom aussi.

Professeur Alexandra Benachi : Et j'étais très contente d'avoir fait ça, parce que ce sont vraiment deux environnements complètement différents. Voilà, donc après, on fait comme on peut, il y a des moments très difficiles, il y a des moments où les enfants ne vont pas bien, et il y a beaucoup de problèmes au travail, et on essaie de faire les deux. Mais je pense qu'il faut se dire qu'on fait toujours le mieux possible. Donc, évidemment, privilégier les enfants quand on peut. Alors, les miens vous diront peut-être que je ne l'ai pas toujours fait, mais voilà, il faut faire le mieux possible et se dire que, de toute façon, à la fin... Voilà.

Lucie Hermez : Vous avez le sentiment d'avoir eu de la chance, justement ?

Professeur Alexandra Benachi : Beaucoup.

Lucie Hermez : Un peu d'aide ?

Professeur Alexandra Benachi : Beaucoup de chance, beaucoup d'aide. Il faut aussi bien choisir son compagnon et avoir un compagnon qui comprenne, qui accepte. Qu'on rentre fatigué, il faut

très bien choisir. Parce que pour moi, ça a été indispensable et ultra ultra important. Il sait très bien que je le remercie tous les jours, mais je pense que oui, ça, c'est un conseil très important.

Conseils aux jeunes filles et femmes

Lucie Hermez : Bien sûr, vous êtes maman et alors quels conseils vous donneriez à ces femmes qui cherchent à concilier vie familiale et une carrière exigeante ?

Professeur Alexandra Benachi : Un point très important quand ces jeunes femmes sont enceintes. Moi, je le recommande en tout cas, à mes jeunes collègues, de ne jamais prendre de décision sur leur avenir professionnel. Utérus plein.

Lucie Hermez : Pourquoi ?

Professeur Alexandra Benachi : Parce que la grossesse est une période de très grande vulnérabilité, où on se sent plus fragile parce qu'on a du mal à suivre, parce qu'on est fatiguée. Et en fait, quand elles me disent « mais je ne vais pas y arriver » ou « non, mais ça je ne peux pas faire » je leur dis « Tu accouches, tu récupères et après je te repose la question ». Mais c'est qu'il ne faut jamais prendre de décisions au moment où on est enceinte. Voilà, ça, c'est une des leçons que j'ai apprises pendant ma carrière.

Lucie Hermez : Et qu'on partage évidemment aussi à celles qui nous regardent très bien. Alors justement, si une jeune fille des Hauts-de-Seine qui nous écoute, je suis sûre ici, rêve de devenir soit chercheuse, médecin ou de s'engager dans une carrière exigeante, quel message aimeriez-vous lui transmettre ?

Professeur Alexandra Benachi : De foncer, d'abord, qu'elle se sente capable ou pas. Il faut, il faut essayer. Pour une carrière comme la mienne, ce qu'il faut savoir, c'est qu'en fait, en tout cas, les études de médecine permettent d'accéder à tous les types de métiers possibles.

Toujours, dans le domaine de la santé. Mais on peut faire une carrière universitaire qui est ultra prenante, avec effectivement des horaires et des contraintes très importantes.

Mais on peut aussi choisir d'être généraliste dans un cabinet, en ville, choisir ses horaires, d'être en temps partiel. On peut faire de la biologie si jamais on se rend compte qu'en fait gérer des êtres humains toute la journée, c'est trop difficile. On peut faire des spécialités où on voit moins d'êtres humains. c'est vraiment une carrière extrêmement riche. Et donc, si les jeunes ont envie de se lancer dans des études médicales, surtout, il faut y aller.

Alors, la première année est difficile, ça tout le monde le sait. Mais même à partir de la première année, on peut avoir accès à d'autres métiers, toujours dans le domaine de la santé. Que ce soit sage-femme, kiné ou infirmière, ce sont des métiers magnifiques, même si ce n'est pas médecine, mais c'est moins long et ça apporte les mêmes satisfactions en termes de service rendu.

La santé des femmes

Lucie Hermez : Complètement. Pendant longtemps, certains sujets de santé touchant les femmes sont restés tabous ou encore insuffisamment pris en compte. Est-ce que les choses évoluent ?

Professeur Alexandra Benachi : Les choses évoluent beaucoup. Il y a eu pas mal d'annonces. Bon, ça reste des annonces, mais on avance. C'est déjà un point important, récemment évoqué par notre ministre de la Santé sur l'amélioration de la prise en charge de l'infertilité, de la ménopause, de l'endométriose. Dans les trois ou quatre années qui viennent de passer, on a quand même l'impression que les choses bougent.

Lucie Hermez : Alors justement, si on reprend cette question, il y a des sujets qui mériteraient davantage d'attention et de moyens. En quelques mots, qu'est-ce qu'on peut retenir ?

Professeur Alexandra Benachi : Je vais prêcher pour ma paroisse, c'est la périnatalité. C'est toute la partie de la médecine qui s'occupe des grossesses, des femmes enceintes et des nouveau-nés. Et les décrets qui permettent notre organisation datent de 1998. Il faut vraiment, absolument que ces décrets soit révisé rapidement pour nous permettre de fonctionner dans de bonnes conditions aujourd'hui. Puisque, la sociologie des femmes enceintes aujourd'hui n'est pas du tout la même que celle de 1998, avec des femmes plus âgées, en surpoids et avec plus de maladies chroniques.

Lucie Hermez : Et on parle souvent du soin, mais moins de la prévention et de l'accompagnement des familles. Alors, vous c'est ce que vous faites en particulier, parce qu'une partie essentielle de votre travail se joue en amont des difficultés. Pourquoi intervenir tôt auprès des futurs parents peut changer considérablement le parcours d'une famille ?

Professeur Alexandra Benachi : La prévention est un domaine de la santé ultra important. Là aussi, les choses changent. On sent que nos dirigeant commencent à comprendre, et en particulier dans le domaine, de tout ce qui est la grossesse et la petite enfance. Il y a énormément de choses qui peuvent être anticipées. Des patientes, qui fument, qui consomment de l'alcool, des toxiques, ne serait-ce qu'également la génétique.

Il y a des gens qui sont porteurs d'anomalies génétiques et qui ne sont pas forcément en accès à un conseil avant. Les vaccins, il y a plein de choses qu'on peut éviter, il y a plein d'actions qu'on peut faire en préconceptionnel pour éviter des complications de la grossesse. Donc c'est pour ça aussi que nous, on pousse pour que les jeunes femmes consultent au moins une fois avant la grossesse, pour qu'on dépiste les problèmes qui pourraient survenir et les éviter, en fait.

Lucie Hermez : Et alors justement, il y a plein d'acteurs sur le territoire, les acteurs de proximité sur le territoire des Hauts-de-Seine comme les PMI, les Centres de Santé Sexuelle, les Services des Solidarités Territoriales. Selon vous, comment ces acteurs jouent-ils un rôle dans l'accompagnement, notamment des familles plus fragiles ?

Professeur Alexandra Benachi : Alors, ils jouent un rôle en préconceptionnel pour certains, mais surtout après, quand les patientes sortent de la maternité. Et on essaie au maximum, pour les couples qui en ont besoin, de les orienter vers ces structures qui sont des relais extrêmement importants pour nous et pour les parents, en particulier sur toute la période de la petite enfance. Donc, on a reçu beaucoup d'aide récemment pour, en particulier, avoir une sage-femme qui organise les sorties et qui met les couples en lien, avec toutes ces structures pour qu'ils soient pris en charge dès la sortie. Et ça, c'est une grande aide et un grand progrès. Et on travaille beaucoup là-dessus avec tous les acteurs que vous venez de citer.

La Maison des Femmes de l’Hôpital Antoine-Béclère de Clamart

Lucie Hermez : Très belle collaboration. Vous, vous avez cofondée La Maison des femmes de l'Hôpital Antoine-Béclère à Clamart. D'où vient cette initiative ? Comment est-elle arrivée ?

Professeur Alexandra Benachi : Alors, en fait, c'est Marine Muscat-Orbach, qui est une de nos sages-femmes, une jeune femme ultra dynamique, qui un jour est venue me voir en me disant : « On travaille mal, on prend très mal en charge les jeunes femmes aux urgences, enfin, les femmes qui arrivent aux urgences avec des maltraitances » et elles me dis « Est-ce que vous êtes d’accord. Moi, je me suis formée, est-ce que je peux former le personnel ? » « Je lui dis oui, évidemment, vas-y. » Elle avait tout à fait raison, on n'était pas du tout à la hauteur.

Et en fait, elle a formée un groupe de jeunes motivés qui ont été tellement motivés qu'ils ont commencé à organiser, tous les mois de novembre, une journée pour lutter contre les violences. Et de là, ça a commencé, à savoir que le service se mobilisait, et une de mes amies qui travaille chez Kering m'a dit : « Écoute, je fais partie du collectif Re#Start qui a été créé par Ghada Hatem avec sa Maison des femmes à Saint-Denis » et elle me dit « Si tu veux monter une maison des femmes, on te finance. » Et donc on est entrées dans le collectif, on a fait un projet avec Marine et ça s'est fait comme ça. La condition, c'était qu'on soit rattachés à une structure pédiatrique.

Et on avait la chance d'avoir à Béclère, l'UAPED, UAPED 92, qui est une structure qui a été montée par Vincent Gajdos, qui est le chef de service de la pédiatrie pour justement prendre en charge les enfants victimes de violences. Il faut savoir que beaucoup de femmes qui sont très maltraitées n'osent pas consulter parce qu’elles ne savent pas quoi faire de leurs enfants et donc, en fait, elles ont peur, quand elles partent, de laisser les enfants. Donc là, quand une femme est maltraitée par son conjoint et qu'elle a des enfants, les enfants peuvent être pris en charge en même temps que la femme.

L'accompagnement des femmes victimes de violences

Lucie Hermez : Cette prise en charge, justement, se fait par le fait que dans la Maison des Femmes, il y a aussi bien les soins médicaux que le soutien psychologique, l'accompagnement social, juridique et certains partenaires institutionnels.

Professeur Alexandra Benachi : Ce n’est pas moi qui ai inventé ça, loin de là, c'est Ghada Hatem. qui a monté sa maison à Saint-Denis et qui a mis en exergue l'importance d'avoir tous les mêmes acteurs dans le même lieu, pour que ces femmes qui ont déjà du mal à faire la démarche d'être prises en charge, puissent avoir tout au même endroit et ne pas avoir à répéter 50 fois leur histoire. La femme arrive, elle est prise en charge par l'infirmière ou la sage-femme qui transmet directement, en fonction des besoins de la femme, à l'assistante sociale, à la psychologue, à la psychiatre, au médecin généraliste. Et c'est vraiment une prise en charge globale. Et il y a aussi toute une partie de remise en confiance pour les femmes avec des ateliers. Il n'y a pas juste une prise en charge médicale, parce que ces femmes arrivent souvent dans un tel état qu’elles ne peuvent plus construire.

Lucie Hermez : Quand elles arrivent, quand elles poussent la porte de la Maison des Femmes. C'est quoi leur premier besoin ?

Professeur Alexandra Benachi : D’être écoutées. Je pense, d'être écoutées, d'être crues, qu'on les écoute et qu'on les entoure le plus rapidement possible.

Lucie Hermez : Vous, vous avez fait ces rencontres. Qu'est-ce que ça vous a appris sur la réalité de ces violences souvent invisibles ?

Professeur Alexandra Benachi : Qu'elles touchent tout le monde. Quand on a commencé à lever la main pour dire qu'on voulait monter une Maison des Femmes dans le 92 Sud, certains de nos dirigeants m'ont dit « Mais ce n'est pas la priorité, le 92 Sud. » Et donc, il a fallu leur expliquer que, certes, à Saint-Denis, la population était beaucoup plus défavorisée et qu'il y avait effectivement une population peut-être composée de patientes avec des parcours migratoires plus complexes que les nôtres, mais que la violence touchait tout le monde, tous les milieux, et qu'elle était peut-être parfois moins visible dans certains milieux dit favorisés, et que même des départements où le niveau de vie est peut-être un peu plus important que dans d'autres. Malheureusement, la violence est présente partout et de façon, comme vous l'avez dit, invisibles. Et les patientes ont besoin, les femmes ont besoin d'aide, comme partout.

Lucie Hermez : Bien sûr. Alors justement, cette Maison des Femmes, elle s'inscrit dans un écosystème de prise en charge. Pourquoi la mobilisation de tous les acteurs d'un territoire, dont le département des Hauts-de-Seine, est indispensable pour aider à se reconstruire ?

Professeur Alexandra Benachi : D'abord parce qu'une fois que nous, on les a prises en charge. Malheureusement, la prise en soin est limitée dans le temps et, pour ces femmes, on essaie au maximum, quand elles sortent du parcours, qu'elles aient pu, reprendre vie, on va dire quelque part. Mais derrière, il faut continuer à les suivre. Elles ont besoin d'aide pour certaines, et on a besoin de tous les acteurs et surtout de financement. Pardon d'être bassement terre à terre, mais tout cela ne se fait pas sans financement. Et donc, on a besoin de tous les acteurs du territoire pour avoir les moyens de fonctionner.

La transmission

Lucie Hermez : Revenons à votre fonction également de professeure des universités. Vous avez différentes missions. Qu'est-ce que représente la transmission pour vous ?

Professeur Alexandra Benachi : Alors, on a effectivement différentes missions. Nos trois missions, ce sont le soin, l'enseignement et la recherche. Cela date de la loi Debré, qui date de 1954. Le titre de Professeur a été créé avec ces trois missions. Et en fait, la transmission, c'est arriver à former des gens qui pourront derrière prendre la suite et qui acceptent de se lancer dans ces trois missions qui ne sont pas toujours très compatibles. Et je dirais en plus, quand on est chef de service, il y a la mission de manager qui se rajoute. Mais bon, c'est faisable et il faut. Alors certains font plus d'enseignement, d'autres plus de recherche, d'autres plus de clinique. Mais il faut arriver à transmettre les trois aux plus jeunes qui sont motivés pour prendre la suite.

Lucie Hermez : Vous accompagnez autant les étudiants que les personnes de votre équipe. Est-ce qu'il y a une grande fierté que vous pouvez nous partager ? Que vous avez pu expérimenter.

Professeur Alexandra Benachi : Quand d'abord, mon futur successeur vient d'être nommé Professeur cette année, Alexandre Vivanti. Donc ça c'est… Voilà. Mais ma plus grande fierté également, c'est quand on accompagne des jeunes pour leur thèse d'exercice. Moi, à chaque fois qu'un jeune, à la fin de la thèse d'exercice, ils font le serment d'Hippocrate. Et ça, c'est toujours un petit moment. J'ai toujours un petit pincement, une petite larme qui coule. Parce que même quand on accompagne les jeunes à travers tout ce passage et qu'on sait ce que ça représente, c'est six

ans d'études plus six ans d'internat et c'est à la fin qu'on passe sa thèse. On est toujours très fier au moment du serment d'Hippocrate.

Conclusion

Lucie Hermez : Merci, Professeur Alexandra Benachi, pour ce témoignage qui nous prouve encore une fois combien l'engagement des femmes, l'innovation et la transmission peuvent faire évoluer les parcours. À travers son histoire, nous venons de découvrir une femme qui met son expertise et ses convictions au service des autres, tout en ouvrant la voie aux nouvelles générations.

Merci à vous pour votre écoute, et nous nous retrouvons pour un nouvel épisode de Portraits de Femmes Remarquables, la série de podcasts du Département des Hauts-de-Seine, qui met à l'honneur ces femmes qui changent notre société.